



Montréal, 16 mai 2018

PAR COURRIEL
fin.fc-cf.fin@canada.ca

Directeur général
Direction des systèmes financiers
Direction de la politique du secteur financier
Ministère des Finances du Canada
Édifice James-Michael-Flaherty
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Objet : Examen du Régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (LBA/FAT)

Madame, Monsieur,

Le Mouvement Desjardins (MD), avec un actif global de l'ordre de 275 milliards de dollars, est le plus important groupe financier coopératif au Canada et le cinquième en importance dans le monde. S'appuyant sur la force de son réseau de caisses au Québec et en Ontario, ainsi que sur l'apport de ses filiales – dont plusieurs sont actives à l'échelle canadienne et exercent des activités dans les domaines de la gestion de patrimoine, des assurances de personnes et de dommages, des valeurs mobilières, de la gestion d'actifs, du capital de risque et des fiducies –, le MD offre une gamme des produits et services financiers à plus de 7 millions de membres et clients, particuliers et entreprises.

Comme en témoigne notre implication auprès de l'*Advisory Committee on Money Laundering and Terrorist Financing* (ACMLTF), le MD s'intéresse aux avancées en matière de LBA/FAT et tient à remercier le Ministère des Finances du Canada de l'opportunité de commenter le document intitulé « Examen du Régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes ».

Nous avons travaillé de concert avec l'Association des banquiers canadiens (ABC) et l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP) et les commentaires du MD sont inclus dans les documents produits par ces derniers. À ce stade-ci de l'examen du régime de LBA/FAT, le MD tient à souligner qu'il est généralement en faveur des mesures proposées pour moderniser le cadre législatif canadien de LBA/FAT en fonction des normes internationales en la matière (notamment celles établies par le Groupe d'action financière).

Le MD demeure entièrement disponible afin de commenter un éventuel projet de réglementation ou d'amendement à la réglementation existante.

Enfin, puisque les éventuelles modifications apportées au régime de LBA/FAT auront assurément un impact sur les institutions financières, nous vous saurions gré de prévoir une période transitoire assez importante afin de permettre aux institutions financières de mettre en place les changements qui conviennent, notamment aux niveaux opérationnel et technologique.

N'hésitez pas à contacter le soussigné au 1-866-866-7000 poste 5577719 afin d'obtenir des précisions additionnelles.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Éric Lachapelle
Chef de la Lutte au blanchiment d'argent et à l'évasion fiscale
Mouvement Desjardins

c.c. Sylvain Perreault, Chef de la conformité, Mouvement Desjardins
Bernard Brun, Directeur, Direction Relations gouvernementales, Canada